

REDACTION : ROUBAIX, rue de la Concordie, 7, près la place du Trièton. — (Téléphone 65)

TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone 1570)

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille (Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 80. — Un an : 18 fr.

Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

# DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republicain Quotidien

Publicité : ANNONCES : 0 fr. 50 la ligne (10 jours) ; ENCLAVES : 0 fr. 80 ; FAITS DIVERS : 0 fr. 75 ; LOCALS : 1 fr.

Les annonces sont payées aux bureaux du journal à Lille, dans les bureaux de Lille, ou à Paris, dans les bureaux de Paris, rue de Valenciennes, 10, au Téléphone.

TÉLÉPHONE : ROUBAIX : N° 101 ; TOURCOING : N° 101 ; LILLE : N° 97

**LUCIENNE**  
Par Judith Gauthier

Lire plus loin : Le tirage de la Pochette Nationale. — M. Barthou aux mines de Courrières. — A Aco, un charpentier écrasé. — A Angres, un aide-chaudronnier tombe d'une hauteur de six mètres.

OPINIONS  
**Nostalgie de Servitude**

Le président Roosevelt a déclaré qu'il n'accepterait à aucun prix le renouvellement de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat.

On s'attendait à ce que le président Roosevelt, en acceptant le renouvellement de son mandat, se serait engagé à une politique plus libérale. Mais il a déclaré qu'il n'accepterait à aucun prix le renouvellement de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat.

Le président Roosevelt a déclaré qu'il n'accepterait à aucun prix le renouvellement de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat.

entraînée par un irrésistible courant d'enthousiasme populaire. On a vu se lever et se précipiter le nouveau Bonaparte. Celui-ci s'installe à l'Élysée et gouverne. Mais que fera-t-il si l'année d'après ou la septième année d'après — peu importe — sa candidature politique déplaît aux majorités ? Il dissoudra la Chambre et se retrouvera dans l'impasse au bout de laquelle le marchand de Mac-Mahon doit donner sa démission. Et si l'adversaire est le Sénat ? Il donnera, sans doute, sa démission, également, comme fit M. Léon Bourgeois en 1890. Mais M. Bourgeois n'était qu'un chef de ministère responsable. Sa chute ne le diminuait pas d'un iota. Au contraire, quand il tombe, un président se casse les reins et n'en revient pas. Or, il n'y a pour lui qu'un moyen de ne pas tomber : c'est le plébiscite ou le coup d'État.

Or, s'il y a de la corruption (quoique rare et réduite au minimum possible) dans bien des élections de députés — car il faut de l'argent pour payer des affiches, des bulletins, des journaux, pour solder des agents indispensables au plus probe, et c'est parfois, pour les riches, le prétexte et le moyen d'acheter des suffrages... — que serait-ce si par toute la France il fallait seulement apposer, à la porte de cent mille salles de vote, les distributeurs, faire imprimer un million d'affiches, s'assurer le concours des feuillets vénales (si tant est qu'on en trouve), en fonder de nouvelles, mener en un mot, de Dunkerque à Perpignan et de Bayonne à Lunéville, cette campagne que le plus pauvre des candidats a peine à conduire dans quatre ou cinq cantons ? C'est par millions qu'il faudrait compter !

Celui qui pourrait jeter dans cette entreprise un nombre de millions suffisant serait sûr de l'emporter, car il pourrait tout écouler sous ce poids, et créer une fantasmagorie d'opinion qui emporterait tout.

Elle qui donc pourrait fournir ce formidable trésor de guerre, sinon les puissances intéressées à avoir leur élu, leur homme lige au pouvoir ? Sociétés de crédit et de finance, banque haute, ceux qui disposent à la fois de fonds considérables et qui ont souvent besoin d'un appui solide dans la politique, grande industrie, féodalité capitaliste, grandes compagnies, partis de réaction, avec le concours de tous les éléments de la nation, les combattants de cette lutte ou le favori de la nation serait l'enjeu. Le plébiscite est fatalement le pire régime de corruption.

Les choses ne se passent pas autrement aux États-Unis. Le président Roosevelt n'est pas satisfait de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat. On assure que M. Taft, le président actuel, n'est pas satisfait de son mandat.

Le général Druce cependant a repris l'offensive et, tandis qu'il se prépare à rentrer en France, il accomplit quelques-uns de ces actes vigoureux qui sont toujours faciles avec les soldats et avec les ressources de la France.

bus, mais là aussi la difficulté ne fait que reculer et elle augmente en reculant. La pacification des frontières et des ports ne peut s'établir sérieusement que si l'intérieur du pays est pacifié lui-même. La France a songé à relever à l'intérieur l'autorité du sultan Abd-el-Aziz qui lui servirait alors à maintenir la police et la paix. Elle a déjà donné à cette œuvre des sommes assez rondes : deux ou trois millions, puis 1,500,000 francs en deux fois, puis peut-être d'autres sommes que nous ne savons pas. Tout cet argent est déjà dépensé, Abd-el-Aziz a repris quelque vigueur, mais là aussi la difficulté ne fait que reculer : si la France veut continuer de soutenir Abd-el-Aziz, elle devra continuer de payer.

Il est entendu que le gouvernement marocain doit rembourser les dépenses que l'on fait pour rétablir la paix chez lui mais il est en peine de voir rembourser les dépenses de la guerre qu'il a lui-même besoin de l'argent de la France, pour subsister à Fez et à Rabat.

Ce ne sont pas de simples solutions, mais plus l'on considère le pacte d'Algèbres, plus on croit voir à côté de lui un pacte pour rendre la solution impossible.

Hector DEPASSE, député.

## Une femme décorée ne veut pas porter le ruban rouge

Paris, 8 janvier. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts décore Mme Marcelle Tinayre, l'auteur de « La Rebelle » écrit à M. Adrien Hébrard, directeur du « Temps » :

C'est vrai, je suis décorée. Ce n'est pas ma faute. Si j'ai pu mériter cette distinction très flatteuse, vous savez que j'ai rien fait pour l'obtenir. Souvenez-vous !

Quand j'étais petite, je n'avais jamais aux distributions de prix : obligation de monter sur une estrade et de recevoir un livre rouge et une médaille en papier vert me semblait odieuse et comique, parce que je suis à la fois un peu timide et un peu orgueilleuse, et un peu, comme les autres, un peu vaniteuse. Je n'ai jamais voulu accepter de bonne grâce et avec une joyeuse reconnaissance pour ceux qui me les offrent. Seulement, je n'ai jamais pu me défendre de l'accepter. L'acceptation, c'est un acte de reconnaissance. L'acceptation, c'est un acte de reconnaissance.

Mme Tinayre, en dépit de sa courtoisie, ne portera pas sa croix. Voici les raisons de sa détermination :

C'est l'étoile des braves, dit Napoléon ! Mme de Staël, qui était presque un homme, ne l'a pas eue ! L'Empereur misogyne doit bien souffrir dans l'autre monde en voyant cette croix sur le front d'une femme !

Somma toute, Mme Tinayre est contentée de faire plaisir à ses parents, qui ne sont pas déçus. Et elle annonce le projet de faire un beau livre.

## LE CRIME DE LA MAISON CLOSE

On retrouve le testament

L'enquête démontre que le vol n'a pas été le mobile du crime, et que personne n'a ouvert la porte d'entrée pendant la nuit tragique

Meaux, 8 janvier. Brusquement, alors qu'on pensait qu'une nouvelle perquisition opérée dans la maison du crime allait enfin apporter un peu de lumière, voici qu'un contraire nous retombons dans une plaine obscure et en plein mystère. L'étrange et singulier affaire, en vérité, que cet assassinat de la veuve Haran, propriétaire de la discrète maison close de la rue des Remparts !

tion, à savoir que l'assassin n'était venu là que pour dérober un document et pas autre chose. Si donc le testament dont la veuve Haran, les jours précédents, avait annoncé l'existence, avait disparu, les investigations de la justice, en ce qui concerne le crime, étaient singulièrement simplifiées.

C'est pourquoi on avait décidé de procéder dans la chambre du crime à une nouvelle perquisition. Cette perquisition ne donna pas les résultats attendus. Dans le tiroir d'une commode, on découvrit, bien en apparence, un premier testament établi en 1890 en faveur des héritiers naturels de la veuve Haran, mais qui n'était qu'un second testament, rédigé en 1902 et annulant le premier, établi en faveur du fils adoptif C'était là l'acte dont M<sup>me</sup> Haran avait parlé quelques jours avant.

Il est établi, on le sait, que le crime fut commis entre trois heures et trois heures et demie du matin. Or, il est établi aussi, qu'une heure du matin, lorsque les deux garçons de salle, Hébert et Lacoste, quittèrent l'établissement, la fille Odette, qui les accompagnait, tira derrière eux les deux solides verroux intérieurs du cabinet de toilette.

Une dame Haltrix, voisine de la maison close, avait bien déclaré hier avoir entendu la porte de cette maison se refermer vers trois heures du matin, mais elle ne se souvient pas de l'heure à laquelle elle se referma.

## Nouvelle hypothèse

La veuve Haran ne serait-elle donc tombée qu'au cours d'une dispute accidentelle survenue entre l'une des huit personnes qui se trouvaient alors dans la maison close ?

La veuve, on le sait aujourd'hui, était des plus violentes et se disputait fréquemment avec son personnel et ses familiers.

Cette nouvelle hypothèse, on tous les cas, ne serait pas dénuée de vraisemblance, et c'est celle que l'Instruction se dispose à examiner. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle nous fait connaître un détail de la vie de la veuve Haran que nous ne savions pas.

« Bonne sainte Anne, mère des pauvres, ayez pitié de moi. » Et puis, elle se mit à pleurer.

« Un autre bien-aimé patronne, souvenir de Blanche et Margot, ses dévouées pensionnaires. »

« Cependant, tout là-bas, rue des Remparts, sur les volets clos de la discrète maison, des pancartes encadrées de noir et ornées de rubans croisés ont été apposées.

## Une Escoquerie de 500,000 francs

Un négociant parisien après avoir émis un grand nombre de billets faux, s'embarque avec sa femme pour la République Argentine

Paris, 8 janvier. Un commerçant de la rue Grange-Batelière, M. Jacob, vient de s'enrichir avec sa femme, après avoir commis de nombreuses escroqueries dont le total dépasse 500,000 fr. Jacob, qui avait ses bureaux 13, rue Grange-Batelière, et son domicile particulier rue Ste-Genève, à Courbevoie, possédait une maison de commerce à Lisbonne.

Le négociant, pour commettre ses nombreuses escroqueries s'est servi d'un procédé bien simple. Il a acheté à des commissionnaires une grande quantité de marchandises et leur a remis en paiement des billets tirés sur de grosses maisons de commerce avec lesquelles il prétendait être en relations.

Mais l'échéance des billets devait fatalement mettre un terme aux escroqueries de Jacob. Lorsqu'ils furent présentés, les maisons de commerce déclarèrent qu'elles ne devaient rien et que l'acceptation était fautive. Les commissionnaires virent porteur de ces billets, et M. Flory fut chargé d'une instruction.

Jacob, cependant, ne s'était pas laissé prendre à l'improviste, dans le courant de décembre, il avait gagné Lisbonne et de là, le 31 décembre, se rendit à un de ses créanciers une lettre où il manifestait un vif regret de ses escroqueries. « Quand vous recevrez cette lettre, écrit-il, si je n'ai pu m'embarquer pour l'Argentine, je serai mort ; je n'ai plus la force ni les moyens de soutenir cette vie de mensonges et de faux qui est la mienne depuis trois ou quatre ans. »

## DANS L'ARMÉE

### Faits d'Indiscipline

#### LE MINISTRE DE LA GUERRE VA SEVIR

A Fontainebleau, de nombreux cavaliers partent sans permission. — A Epinal, un capitaine décide d'ignorer le 14 Juillet et fait subir à ses hommes de multiples vexations au sujet de leurs convictions religieuses.

Fontainebleau, 8 janvier. Il n'est question, dans Fontainebleau, que des incidents qui viennent de se produire au quartier de cavalerie occupé par le 7<sup>e</sup> dragons. Un certain nombre de cavaliers de ce régiment se sont octroyé une prolongation de congé ; d'autres sont tout simplement partis sans permission et sont revenus juste à temps pour ne pas être portés déserteurs.

## Les mécontents du 7<sup>e</sup> dragons

Fontainebleau, 8 janvier. Il n'est question, dans Fontainebleau, que des incidents qui viennent de se produire au quartier de cavalerie occupé par le 7<sup>e</sup> dragons. Un certain nombre de cavaliers de ce régiment se sont octroyé une prolongation de congé ; d'autres sont tout simplement partis sans permission et sont revenus juste à temps pour ne pas être portés déserteurs.

Ces manquements très graves à la discipline seraient la conséquence d'un mécontentement général motivé par les faits suivants : L'effectif des escadrons est composé en majeure partie d'hommes originaires de Seine-et-Oise ou de Paris. Il comprend cependant quelques hommes dont les familles habitent des départements éloignés et qui, par conséquent, auraient besoin de plusieurs jours pour aller voir leurs parents.

Or, de fréquentes permissions de quarantaine heures étaient données facilement aux premiers et jamais aux seconds, qui n'auraient d'ailleurs pu en bénéficier.

A l'occasion du Jour de l'an, tous demandèrent qu'on leur accordât une semaine entière. Ils estimaient que c'était là une compensation qui leur était due.

On donna quatre jours aux uns et rien aux autres. Furieux, criant à l'injustice, ils partirent sans autorisation, au nombre d'une quarantaine.

Un officier de retour après avoir pris les huit jours qu'on leur avait refusés et été mis en prison. Une affiche apposée dans la cour du quartier, et informant le régiment que, jusqu'à nouvel ordre, toute permission était supprimée, a été lacérée à coups de couteau. On dit aussi que, depuis longtemps, les ordonnances ne traitent aucunement de l'état de la troupe, et que les officiers ne s'occupent que de leur propre intérêt.

## Les "barpailleurs" d'Epinal

Epinal, 8 janvier. Depuis un certain temps, on parle, à mots couverts, de divers incidents qui se

## Vers la conciliation

Entre les mineurs de la Loire et les Compagnies

Saint-Etienne, 8 janvier. L'heureuse intervention de M. Viviani dans le conflit qui avait surgi entre les mineurs de la Loire et les Compagnies a eu pour résultat une détente sérieuse. Si la Fédération se réjouit d'avoir obtenu satisfaction en partie, les directeurs se montrent moins intransigeants. Il y a eu la clarté et la précision du ministre du Travail pour mettre les choses au point.

Le procès-verbal de l'entrevue a été signé par toutes les personnes ayant participé aux pourparlers. Une discussion assez longue s'est produite à propos du texte qui, finalement, a été arrêté d'un commun accord. La Fédération des mineurs a décidé de reconnaître la motion transactionnelle de M. Viviani à la corporation, au cours de réunions qui auront lieu au siège social des syndicats adhérents. On marche donc vers une conciliation.

## Le Congrès du Coton

ARRANGEMENTS PRÉLIMINAIRES

Manchester, 8 janvier. Le comité international du congrès du coton de l'Europe, excepté la Russie, est représenté, s'est réuni pour prendre les arrangements préliminaires au sujet du congrès qui aura lieu à Paris, du 15 au 20 juin prochain. Les nombreux délégués américains assistent à ce congrès et visiteront probablement les principaux centres industriels d'Europe. Plusieurs propositions, l'une tendant à la création d'une organisation permanente comprenant des planteurs et des filateurs ; une autre, préconisant l'achat d'une plantation de coton aux États-Unis, et son exploitation par une Compagnie européenne, ont été

## LA FRANCE ET LE MAROC

Quand le général Druce prit le commandement des troupes françaises à Casablanca, il n'y avait pas d'homme plus qualifié, plus profondément instruit des choses de la guerre et, en particulier, des choses d'Afrique. On devait avoir en lui une entière confiance. Peu s'en faut que les mêmes journaux, qui vantaient les mérites de ce chef militaire, le traitent aujourd'hui comme un incapable ou comme un ambuleux qui poursuit des desseins cachés.

Les louanges vont maintenant à son successeur, le général d'Amade, en attendant qu'il soit à son tour frappé des mêmes reproches ou des mêmes accusations.

Le général Druce cependant a repris l'offensive et, tandis qu'il se prépare à rentrer en France, il accomplit quelques-uns de ces actes vigoureux qui sont toujours faciles avec les soldats et avec les ressources de la France.

Mais quand on a élargi le cercle de pacification autour de Casablanca, on n'a fait que reculer la difficulté. L'ennemi est un peu plus loin, mais il est toujours là ; il faudra le combattre encore. Le Maroc tout entier se montre hostile à l'exécution du plan d'Algèbres et particulièrement à l'action de la France.

meilleur moyen d'effectuer les réformes proposées par le président commissionnaire, une troisième, enfin, portant création sur le continent, de Compagnies d'assurances mutuelles contre l'incendie sur les bases adoptées en Angleterre, sous réserve que les assureurs seront soumis au congrès.

Le jury a décerné les récompenses suivantes : 1<sup>o</sup> Concours pour chiens de police programmés : 1<sup>er</sup> prix : Foleta, chien, berger belge ; 2<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 3<sup>o</sup> prix : Pan Dortmund, berger allemand ; 4<sup>o</sup> prix : Garçon, berger allemand ; 5<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 6<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 7<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 8<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 9<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand ; 10<sup>o</sup> prix : Esque, chien, berger allemand.